

DNCA Invest

Sérénité Plus

OBLIGATIONS ZONE EURO COURT TERME



REPUBLIQUE FRANCAISE

ARTICLE 8 SFDR

Une stratégie taux flexible et opportuniste pour limiter l'impact des fluctuations de marché.

- Une gestion flexible en produits de taux à court terme avec un objectif de limitation de la volatilité.
- Une sélection de titres basée sur une analyse fondamentale des émetteurs qui intègre des critères extra-financiers ESG.
- Un portefeuille investi jusqu'à 100% en obligations libellées en euro sans contrainte de notation.

OBJECTIF DE GESTION

Le Compartiment cherche à surperformer l'indice Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 ans calculé avec coupons réinvestis sur la période d'investissement recommandé. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Une approche flexible et active sur les marchés taux :

Le fonds s'adapte aux différentes configurations des marchés de taux de la zone euro par une approche flexible et active (obligations d'entreprise, d'Etat, convertibles ..etc.).

Il peut être investi jusqu'à 100% en obligations libellées en euro sans contrainte de notation.

Il peut aussi détenir jusqu'à 10% en actions libellées en euro détenues par la conversion d'obligations convertibles ou par tout autre moyen.

Une gestion de conviction et non indicielle pour viser une faible volatilité :

En fonction de leur analyse de l'environnement macroéconomique, des politiques monétaire et budgétaire en zone euro ainsi qu'en intégrant les critères extra-financiers ESG, les gérants investissent et pilotent le fonds afin de maintenir une sensibilité globale du portefeuille aux variations des taux d'intérêt assez faible (entre 0 et 4).

Le coeur du portefeuille est constitué d'obligations à court et moyen terme. En fonction des opportunités de marché, une diversification peut être effectuée à l'aide de titres convertibles ou échangeables, d'obligations indexées sur l'inflation, de titres à haut rendement...

Des opérations de couverture de certains risques (taux, crédit) peuvent être réalisées afin d'ajuster le risque du portefeuille.

EQUIPE DE GESTION



Romain
GRANDIS, CFA*



Baptiste
PLANCHARD, CFA*

L'équipe de gestion peut évoluer dans le temps.

RAPPEL DES RISQUES

Risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux, risque de crédit, risque en perte de capital, risque de liquidité, risque de titres convertibles, risque lié à l'investissement dans des Contingent Convertibles Bonds et/ou des obligations échangeables, risque lié aux obligations perpétuelles, risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque de contrepartie, risque actions, risque d'investir sur des titres à revenu fixe, risques spécifiques liés aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré, risque lié aux titres en difficultés, risque ESG, risque de durabilité.



Du risque le plus faible... ... au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

*CFA® et Chartered Financial Analyst® sont des marques déposées appartenant au CFA Institute.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom : DNCA Invest Sérénité Plus	Horizon d'investissement : minimum 18 mois
Code ISIN (Part A) : LU1490785414	Minimum d'investissement : 2 500 EUR
Classification SFDR : Art.8	Frais de rachat : Néant
Date de création : 03/11/2016	Frais de souscription max. : 1%
Société de gestion : DNCA Finance	Frais de gestion : 0,70%
Forme juridique : SICAV	Commission de surperformance : 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year bond
Domiciliation : Luxembourg	Frais courants sans commission de surperformance au 31/12/2023 : 0,85%
Fréquence de calcul des VL : quotidienne	Frais courants avec commission de surperformance au 31/12/2023 : 1,10%
Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year bond	Éligible à l'assurance vie : oui
Devise : euro	Éligible au PEA : non



Retrouvez plus d'informations en scannant ce QR code

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'obtention de ce label par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.lelabelisr.fr et www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labelises

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégué de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCC) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires>